

Arrêté n°2024-72 relatif à la composition du jury dela licence professionnelle Chargé-e de Clientèle en Assurance (CCA) pour l'année universitaire 2024-2025.

Le président de l'université de Nîmes

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2012-614 du 30 avril 2012 modifié relatif à l'université de Nîmes.

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts.

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés Président et membres des jurys de la licence pro CCA, les enseignants ci- dessous :

- ➤ Marc OLIVAUX : Président,
- ➤ Laure BOUET.
- > Patricia LESUR.
- ➤ Laurence DIOP,

Suppléants:

- > Véronique THIREAU
- ➤ Nicolas VERGES
- ➤ Cécile CODEGHINI
- ➤ Aurore FOURNIER

Article 2

Le présent arrêté sera affiché sur le site internet de l'Université de Nîmes et notifié aux personnes concernées.

Fait à Nîmes, le 28/10/2024

Le président de l'université

Benoit ROIG